

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

☎ 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Quatre Février à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Vingt-huit Janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs LAMBERT, BOURDREZ, WACHEUX, FAUQUEMBERGUE, MOUTON Jean-Yves, BOURGOUIN-BOUTIN, DESSE & CARPENTIER

Étaient absents : Mme PLAYEZ qui a donné pouvoir à Mr LAMBERT
Mr MOUTON & Mme CATALAN

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR :

- 1) BILAN DE L'ANNEE ECOULEE
- 2) PREVISIONS POUR L'ANNEE 2022
- 3) QUESTIONS DIVERSES

1) BILAN DE L'ANNEE ECOULEE :

Monsieur le Maire donne connaissance de l'état de trésorerie de la Commune à ses Conseillers lequel s'élève à la somme de 411 000 € au 31 Janvier 2022 et précise qu'il reste 138 000 € de travaux à payer soit 135 000 € de trottoirs et 3 000 € de travaux de peinture (cantine et cuisine de la salle des fêtes), que la prévision d'excédent budgétaire de fonctionnement 2022 est de 60 000 € environ soit une disponibilité financière de 330 000 € pour prévoir des travaux dans la Commune en 2022.

2) PREVISIONS POUR L'ANNEE 2022 :

Monsieur le Maire invite ensuite ses Conseillers à se prononcer sur les travaux qu'ils souhaitent réaliser dans la Commune en 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal souhaite réaliser les travaux suivants, après étude des devis correspondants :

- Aménagement du chemin de Guestreville à Fréwillers (gravillonnage)
- Réfection extérieure de l'Eglise (murs et toiture- selon le planning du Coin Familial)
- Implantation de fascines (dans le cadre de la lutte contre les inondations : compétence de la Communauté de Communes)
- Relance du programme de sécurisation du village
- Jointoiement restant des caniveaux
- Aménagement de l'espace enherbé derrière la Mairie (banc, table de pique-nique, table de ping-pong) + remise en état du terrain de boules

- Achat d'un rétroprojecteur pour support de réunions et de guirlandes électriques pour la Mairie et la salle des Fêtes
- Fleurissement des sites de la Mairie, de l'Eglise et du Calvaire sous condition d'en prévoir l'entretien
- Remise en état des radars pédagogiques
- Réflexion pour doter la Commune d'un compte FACEBOOK pour la Mairie

3) QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale qu'il a été destinataire d'un chèque de 1 833,84 € d'AXA Assurances correspondant à un acompte d'indemnisation pour les dégâts occasionnés sur 2 candélabres Place du Jeu de Paume en date du 24 Juin 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter cette recette et de l'inscrire à l'article 7788 (produits exceptionnels divers) du budget primitif 2022.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Suivent les signatures des Membres présents,